

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5183

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : S.HAMi Fatima

Date de naissance : R. sancha, angle R. IBN KALAFIS

Adresse : 130. Bouygues CASA

Tél. : 0605906320

Total des frais engagés : DHS

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr JAKANI El Hassane
دكتور جاكاني الحسان
طبيب العظام والمناظر
Traumatologue-Orthopédiste
200 Rue Goulimia, 1er étage, N°04, Quartier Bourjorjia
Casablanca Tél. 05 20 49 36 26

Date de consultation : 12/12/2023

Nom et prénom du malade : Lombajr Ali Jr. Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Neuve de la maladie :

L'art. KSAR Ali

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 12/12/2023

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22/2/20			5	 Dr. N. El Hassani العطام Chirurgie-Orthopédiste 1er stage, N°04, mardi Bourgogne Tel: 05 20 49 36 26

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
YOUSRA BENJELLOUN Kinesithérapeute 35, Avenue Moussa Al Ajoubi Bourgogne Casablanca Tel 05 22 27 56 11 - 06 58 67 54 70	10/06/2018	10	0	0	0	1000 DHS

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution

O.D.F
PROTHESES DENTAIBLES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Jakani El Hassane

Chirurgien spécialiste en
Traumatologie - Orthopédie

- Lauréat de la faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca
- Ancien Médecin Interne du CHU Ibn Rochd de Casablanca
- Ancien Médecin Interne des hôpitaux de Paris



د. الجكاني الحسن

طبيب أخصائي في

جراحة العظام والمفاصل

- خريج كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء.

Dr. JAKANI El Hassane
الجكاني الحسن
جراحة العظام والمفاصل
Casablanca, 633, Rue Goulimima, 1^{er} étage, N°04, Quartier Bourgogne
Traumatologue-Orthopédiste
Tel: 05 20 49 36 26
06 60 71 61 65
drjakani@gmail.com

Lettre de Désactivation

- Nom et prénom: Ksar Ali
- Drs. Loubafra Aymen
Son en état chwyn
(Prosthe London Orth.)
- OTB - Prosthe'ne subff'z
Assistante de kiné
Exercice d'ambulation
et des exercices
- TO Scars (3) -
mains pas de
flexion, pas de
flexion

YOUSRA BENJELLOUN
Kinesithérapeute - Physiothérapeute
35, Rue Mousa Al Aouibi Bourgogne
Casablanca

Tel 05 22 27 56 81 - 06 60 67 54 70

رقة كلية الطابق 1 رقم 04، حي بوركون - الدار البيضاء
633, Rue Goulimima, 1^{er} étage, N°04, Quartier Bourgogne - Casablanca

05 20 49 36 26 06 60 71 61 65 drjakani@gmail.com



KINE DYNAMIC

Youstra Benjelloun

Kinésithérapeute spécialisée à Paris

Note d'honoraire

V/REF :

DU 2012/03/18 103180

Kinesithérapeute - Physiothérapeute
35, Rue Moussa Al Ayoubi Bourgogne
Casablanca

Tel 05 22 27 56 81 - 06 58 67 54 70

YOUSRA BENJELLOUN

Kinesithérapeute - Physiothérapeute

35, Rue Moussa Al Ayoubi Bourgogne

Casablanca

Tel 05 22 27 56 81 - 06 58 67 54 70

Nom et prénom : MR : KSAR Af.

Medecin traitant : DR : Jakane EL HASSANE

Nature de la maladie : Lombalgie gauche (scoliose lombaire aout 1)

Nombre de séance : 10 séances

Total : 2000 DHS

Arrêter la présente facture à la somme de : deux mille dirhams

YOUSRA BENJELLOUN

Kinesithérapeute - Physiothérapeute

35, Rue Moussa Al Ayoubi Bourgogne

Casablanca

Tel 05 22 27 56 81 - 06 58 67 54 70

Tél : 05 22 27 56 81 - Tél : 06 58 67 54 70

35 rue moussa al ayoubi, bd bourgogne résidence pierre blanche RDC

Identifiant à la taxe Professionnelle N°35480906 / Identifiant fiscal : 14441372

ICE : 001667953000041

ورقة المواعيد

CARNET DE RENDEZ-VOUS

Veuillez nous contacter en cas d'empêchement

Tél: 05 22 27 56 81



KINE DYNAMIC

Kinésithérapie - Amincissement - prévention

YOUSRA BENJELLOUN

Kinesitherapeute, ostéopathe

35, Rue Moussa Al Ayoubi Bd Bourgogne

Nom **HR. YOUSRA BENJELLOUN**

Tel **05 22 27 56 81 - 06 58 67 54 70**

35 rue moussa al ayoubi, bd bourgogne
résidence pierre blanche RDC

05 22 27 56 81 - 06 58 67 54 70 yousra.benj@gmail.com

	DATE	HEURE	REÇU
1 ^{er}	21/02/20	16:10	X
2 ^{ème}	23/02/20	14:15	X
3 ^{ème}	26/02/20	18:15	X
4 ^{ème}	28/02/20	18:15	X
5 ^{ème}	1/03/20	14:15	X
6 ^{ème}	4/03/20	14:15	X
7 ^{ème}	6/03/20	14:15	X
8 ^{ème}	8/03/20	12:00	X
9 ^{ème}	11/03/20	14:00	X
10 ^{ème}	12/03/20	12:00	X

	DATE	HEURE	REÇU
11 ^{ème}			
12 ^{ème}			
13 ^{ème}			
14 ^{ème}			
15 ^{ème}			
16 ^{ème}			
17 ^{ème}			
18 ^{ème}			
19 ^{ème}			
20 ^{ème}			